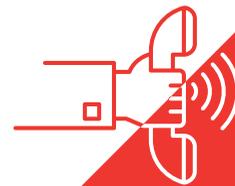


TMA EST engagé à ne pas exercer de représailles à l'encontre des lanceurs d'alertes.



## Canneaux de communication

### Telephone

**Kenya**  
0800 722 770 (gratuit)  
+27 12 567 8381

**Ethiopie, Somaliland**  
+27 12 567 8433

**Tanzanie**  
+27 12 567 8440

**Rwanda, Burundi & RDC**  
+27 12 567 8432

**Ouganda**  
+27 12 567 8383

**Djibouti; Ghana, Zambie, Malawi, Mozambique et du Sud Soudan**  
+27 12 567 8455

**Email**  
hotline@kpmg.co.za

**Portail Web**  
<http://www.thornhill.co.za/kpmgfaircallreport>

Si un lanceur d'alerte a des doutes sur la pertinence de la réponse de la TMA, il peut également le signaler via les canaux de dénonciation de l'un des donateurs de la TMA dont les coordonnées figurent sur leurs sites Web respectifs.

Pour tous les projets financés par l'Agence américaine de développement international (USAID), le rapport peut être adressé directement au bureau de l'inspecteur général de USAID :



**BP**  
657 Washington DC 20044-0657

**Portail Web**  
<https://oig.usaid.gov/contractor-reporting-form>

**Telephone**  
1-800-230-6539 ou 202-712-1023

**E-Mail**  
ig.hotline@usaid.gov

## Lanceur d'alerte

Questions fréquemment posées



## Introduction

TradeMark Africa (TMA) et Trade Catalyst Africa (TCA) ont une tolérance zéro pour la fraude, la corruption et l'inconduite (y compris le harcèlement) et ont développé une politique de prévention de la fraude pour soutenir un environnement exempt de fraude, de corruption et de harcèlement.



TMA a engagé KPMG pour fournir des canaux d'alerte confidentiels et indépendants permettant de signaler toute mauvaises pratiques impliquant les ressources ou bien les employés de TMA. Il permet aux employés de TMA, aux partenaires de mise en œuvre, aux fournisseurs et aux membres du public de signaler de manière anonyme toute pratique contraire à l'éthique, y compris la fraude, la corruption et les autres infractions professionnelles.

Tous les canaux de dénonciation sont sécurisés.



L'identité de l'informateur qui utilise les services de dénonciation ne sera pas divulguée

## Foire aux questions sur la dénonciation

### 1 Qu'est-ce que la dénonciation ?



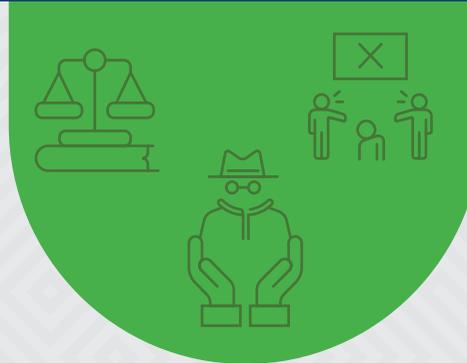
La dénonciation est un terme utilisé lorsqu'une personne transmet des informations concernant des actes répréhensibles tels que **la fraude, la corruption ou la mauvaise conduite (y compris le harcèlement)**.



### 3 Le lanceur d'alerte est-il protégé ?



TMA s'est engagé à ne pas exercer de représailles et il existe de nombreuses lois qui protègent les lanceurs d'alerte. En outre, l'identité du lanceur d'alerte est protégée par KPMG et tous les rapports sont traités de manière anonyme.



### 5 Que se passe-t-il lorsque l'on dénonce ?



Après la dénonciation, des enquêtes approfondies sont menées pour établir les faits et obtenir des preuves d'actes contraires à l'éthique. Les conséquences pour toute personne dont il est confirmé qu'elle a agi de manière contraire à l'éthique sont les suivantes :

#### Employés de TMA

Des mesures disciplinaires, y compris la suspension et/ou la résiliation du contrat de travail, le recouvrement des fonds détournés et des poursuites judiciaires.

#### Partenaires de mise en œuvre

Suspension et/ou résiliation des accords de financement, recouvrement des fonds détournés et poursuites judiciaires.

#### Fournisseurs

Suspension et/ou résiliation du contrat, exclusion, recouvrement des fonds détournés et action en justice.

### 2 Qui peut être un lanceur d'alerte ?



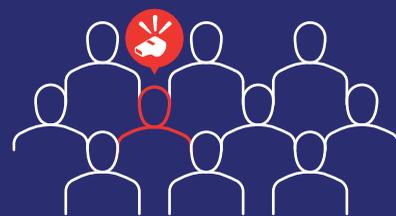
**Tout le monde peut être un lanceur d'alerte.** Les canaux de dénonciation de TradeMark Africa sont à la disposition de tous les employés de TMA, les partenaires de mise en œuvre, les fournisseurs et les membres du public.



### 4 Protection d'un lanceur d'alerte ?



Toute personne qui signale des soupçons raisonnables d'actes répréhensibles (que ce soit par le biais de la ligne de dénonciation ou autrement) ne doit pas être désavantagée de quelque manière que ce soit par TMA, y compris le subissement d'une punition, d'une pénalité ou des représailles, dû au fait de son signalement.



## Agissez Maintenant!

Si un pot-de-vin vous a été demandé dans le cadre des activités de TMA, ou si vous soupçonnez un détournement ou utilisation frauduleuse des ressources de TMA, veuillez utiliser l'un des canaux de dénonciation confidentiels fournis au verso de cette fiche d'information.

